

COMMUNE de PRUNAY LE GILLON

Avis d'enquête publique

sur le projet de révision du plan local d'urbanisme

Le public est informé que par arrêté 2018-03-05 du 7 mars 2018, M. le maire de Prunay le Gillon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme.

A cet effet, Mme Yvette CHAILLOU, retraitée, cadre à la sécurité sociale, a été désignée par Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans comme commissaire enquêteur.

L'enquête, d'une durée de 32 jours, se déroulera à la mairie du mardi 3 avril 2018 à 15h30 au vendredi 4 mai 2018 à 18h30 inclus.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables pendant toute la durée de celle-ci à la mairie de Prunay le Gillon, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- Le lundi et jeudi de 8h45 à 11h45
- Le mardi de 14h30 à 18h30
- Le vendredi de 13h30 à 18h30

et sur le site internet de la commune www.prunay-le-gillon.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet en mairie ou les adresser par correspondance à : Mairie de Prunay le Gillon, Madame Yvette CHAILLOU, commissaire enquêteur, 18 rue de la Mairie, 28360 Prunay le Gillon ou encore les envoyer par courrier électronique à : mairie@prunay-le-gillon.fr qui les fera suivre au commissaire enquêteur.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête ainsi que des observations, auprès de la mairie de Prunay le Gillon.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

- mardi 3 avril 2018 de 15h30 à 18h30
- samedi 21 avril 2018 de 9h00 à 12h00
- vendredi 4 mai 2018 de 15h30 à 18h30

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Prunay le Gillon et sur le site internet www.prunay-le-gillon.fr pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.



Le Maire,

Jackie FERRE

